



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 65/2016-2021

**Demande de crédit complémentaire d'un
montant de CHF 30'000.00 dans le cadre de la
modification du plan d'affectation
« *Les Cuttemers* »
(préavis N° 64/2011-2016 voté le 22 juin 2015)**

Responsabilité du dossier :
Aménagement du territoire
M. François Debluë - syndic

Founex, le 25 avril 2019

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Introduction	4
3.	Description des coûts supplémentaires	4
6.	Conclusions	5

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Le 22 juin 2015, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 131'000.00 TTC en vue de financer l'étude préalable d'implantation et d'élaboration de l'extension du PPA Les Cuttemers (Centre sportif).

Ce crédit comprenait les coûts suivants

PPA Les Cuttemers – nouveau mandat à ABA PARTENAIRES SA	CHF 73'980.00
PPA Les Cuttemers – ancien mandat à URBAPLAN – report de coûts	CHF 56'840.45
Total TTC	CHF 130'820.45
Arrondi à	CHF 131'000.00

2. Descriptif des coûts supplémentaires

En été 2017, la Municipalité a demandé au bureau d'urbanisme ABA de bien vouloir étudier, en termes de coût, les différentes variantes concernant la réalisation de la halle de sport, ainsi que le projet de création de terrains de Padel Tennis. Les coûts supplémentaires y relatifs se sont élevés à **CHF 9'360.00**.

Par ailleurs, certains montants qui avaient été comptabilisés dans un compte transitoire avant 2013 ont été portés à ce nouveau compte de crédit d'étude, dans un but de régularisation comptable. Il s'agit des montants suivants :

• Urbaplan – honoraires d'étude 09/2009 – 04/2010	CHF 6'651.05
• Commune de Coppet – Pot commun – frais d'études terrains synthétiques	CHF 7'945.25
• Publicitas – appel d'offres pour gazon synthétique – 19.02.2010	CHF 981.30
Total	CHF 15'577.60

Récapitulatif des coûts complémentaires :

Description	Montants CHF
Etude complémentaire pour chiffrer la halle de sport	9'360.00
Report compte transitoire 170.5890.035 (dépenses avant 2013)	15'577.60
Réserve pour finalisation du dossier avant envoi au SDT	5'000.00
Total TTC	29'937.60
Total du crédit complémentaire arrondi	CHF 30'000.00

3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 65/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 30'000.00 dans le cadre de la modification du plan d'affectation « Les Cuttemers »
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'adopter** le préavis municipal N° 65/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 30'000.00 dans le cadre de la modification du plan d'affectation « Les Cuttemers »
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 30'000.00
- D'autoriser** la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante
- D'amortir** ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour Constructions futures et autres investissements N° 9282.003.

Ainsi approuvé par la Municipalité le 29 avril 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiers



**Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis municipal
No 65/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire d'un
montant de CHF 30'000.00 dans le cadre de la modification du plan
d'affectation « Les Cuttemers »**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité, le 13 mai 2019, en présence de M. François Debluë, Syndic, de Mmes Audrey Barchha et Lucie Kunz, Municipales, ainsi que de Messieurs Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, Municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale, Mme Samantha Kucharik, boursière et de Messieurs. Adrien Vallotton et Christophe Hermanjat, chefs de service.

Le préavis susnommé nous a été présenté par M. François Debluë, syndic et nous avons pu poser des questions y relatives.

Préambule :

Ce préavis 65 vient en complément du préavis 64/2011-2016 voté en juin 2015 d'un montant de CHF 131'000.- en vue de l'élaboration de l'extension du PPA « Les Cuttemers » (Centre Sportif).

Ce crédit initial comprenait 2 mandats, 1 à Urbaplan (ancien) et 1 à ABA Partenaires SA (nouveau). Il a été décidé en cours d'étude de prévoir une halle de sport et non plus seulement une halle de tennis, ce qui a entraîné un coût supplémentaire.

De plus, certains coûts historiques se trouvaient dans un compte transitoire au bilan (mode de faire historique, avant que les crédits d'études fassent l'objet de préavis, il y a donc lieu de mettre ce compte à 0.

Dans le détail, le présent préavis se décompose comme suit :

Etude complémentaire halle de sport	9'360.00
Report compte transitoire	15'577.60
Réserve pour envoi au SDT	5'000.00
TOTAL arrondi	30'000.00

Considérations

Il nous semble utile de pouvoir proposer une alternative à une halle de tennis dans la zone du centre sportif (il a par exemple été question d'un terrain de paddle tennis). Ceci afin de laisser à la Commune une certaine marge de manœuvre pour des possibles constructions futures à cet endroit. De même, le « nettoyage » du compte transitoire est nécessaire. Pour rappel ce mode de fonctionnement n'a plus lieu maintenant étant donné que nous votons tout d'abord pour le crédit d'étude, alors qu'auparavant des dépenses pouvaient être engagées (et donc mise dans un compte transitoire en attendant la réalisation potentielle) et étaient donc inscrites au bilan.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis municipal No 65/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 30'000.00 dans le cadre de la modification du plan d'affectation « Les Cuttemers »

D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 30'000.00

D'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante

D'autoriser la Municipalité à amortir ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour constructions futures et autres investissements No 9282.003

Fait à Founex, le 13 juin 2019

Les membres de la Commission des Finances,

Hervé Mange

Laurent Kilchherr

Gerhard Putman- Cramer

Vincent Damba

Marc Barbé

Excusés: Jean Righetti, François Girardin